



Lausanne, le 10 mai 2013

OFEV
Division sols et biotechnologie
Section Biotechnologie
3003 Berne

Prise de position relative à la modification de la LGG du 30 janvier 2013, au projet d'OCoex du 15 janvier 2013, et à la modification de l'Ordonnance sur le matériel de multiplication, projet du 15 janvier 2013.

Madame la Conseillère fédérale,
Mesdames et Messieurs,

En introduction, Ecologie libérale vous remercie de nous inviter à prendre position, dans le cadre de la procédure de consultation, sur la nouvelle réglementation en matière de coexistence.

A nos yeux, la révision de la LGG prépare la mise en œuvre d'un mode de production que la grande majorité de la population ne souhaite pas. Dans tous les sondages, les agriculteurs et les consommateurs rejettent à une grande majorité l'introduction coûteuse et risquée des produits OGM.

Si, malgré ces aspects, les politiques devaient estimer qu'il faut rendre possible la coexistence, nous articulons les remarques suivantes :

- 🍏 Il n'existe aucune garantie de protection aux limites des «régions sans OGM».
- 🍏 Les zones tampons « limites » qui sont absolument nécessaire diminueront les zones cultivables et diminueront par conséquent l'autonomie alimentaire et au final, notre pays perdra de la productivité au lieu d'en gagner.

- 🍏 Nous ne comprenons pas pourquoi les filières alimentaires, du producteur au consommateur, devrait supporter le surcoût d'une production sans OGM.

Nous demandons en outre que la démarche consistant à créer des « régions sans OGM » soit inversée dans la LGG. La Suisse forme aujourd'hui une seule et unique « région sans OGM ». Ce sont donc les « régions avec OGM », dans lesquelles la production d'OGM est envisageable à certaines conditions, qu'il faudrait déterminer.

Il est finalement choquant et inadmissible d'imposer des procédures compliquées et coûteuses aux producteurs, aux transformateurs et aux commerçants pour la simple raison qu'ils veulent conserver leurs modes de production actuels, alors que dans un même temps, on s'apprête à autoriser sans autre forme de procès des technologies controversées.

Par conséquent, nous nous râlions à la prise de position de la Coordination romande sur le génie génétique (StopOGM).

En conclusion, nous encourageons le Conseil fédéral à tenir compte nos revendications et leurs justifications dans la suite des travaux.

Avec nos sentiments les meilleurs.

Ecologie libérale.

Narcisse Crettenand
président

Pierre Kilchenmann
Secrétaire